



Notre action de sensibilisation sur le terrain

Enfance & Partage est agréée par le Ministère de l'Education Nationale en tant qu'organisme éducatif complémentaire de l'enseignement public depuis 2007.

A ce titre, elle organise et anime, dans les établissements scolaires, de loisirs et de sports, des sessions de prévention aux violences de toute nature.

Ces animations ont pour but d'aider les enfants et les adolescents à :

- découvrir les gestes pour se protéger ;
- être vigilant pour eux et pour les autres ;
- savoir que dire et à qui.

Chaque animation se décompose en deux volets :

Education aux risques

Les bénévoles utilisent des situations diverses de risques et, par des supports adaptés et des jeux de rôle, donnent aux enfants des éléments d'appréciation, pour renforcer leur vigilance et leur capacité à évaluer et contourner les risques.

Education à la protection

Par l'apprentissage et l'assimilation des règles de prudence, l'animation renforce leur confiance en eux et en l'adulte qui pourra recevoir leur parole et les aider si besoin.

Une adaptation pour les plus petits

L'association a créé une animation spéciale pour les écoles maternelles. Elle est basée sur le livre *"Petit doux n'a pas peur"*.

A travers un récit adapté, l'enfant est sensibilisé au fait qu'il doit parler et solliciter de l'aide face à la violence.



Une adaptation pour les plus grands



L'association a également adapté ses messages pour les enfants des CE1 au CM2.

Elle s'appuie sur la règle des 3P :

- je suis Prudent
- je me Protège
- je Parle.

Une adaptation pour les ados

L'association a aussi adapté ses messages pour les adolescents. Son animation s'appuie sur 9 petits films illustrant les trois types de violence.

